



LA BIOSOLUTION BIOMYR

Substance de base naturelle à base de chitosane, en poudre 100 % hydrosoluble.

Chlorhydrate de chitosane, poudre 100 % hydrosoluble.

Substance de base – Règl. (UE) n° 563/2014 (cadre : Règl. (CE) n° 1107/2009).

Éliciteur des mécanismes de défense des plantes.

Réservé aux utilisateurs professionnels.

FT-VEYER-2026-001 · v1.3 · FR

◆ LA PROMESSE

Renforcer les défenses naturelles des cultures.

Des substances de base issues de biopolymères, au service d'une agriculture professionnelle et responsable. Moins de pression pathogène, une conduite de culture plus sereine.

Économie circulaire

Du biodéchet à la biosolution



◆ DOUBLE ACTION

Une plante qui se défend mieux, un agresseur qui progresse moins.

◆ ÉLICITEUR

VÉYÈR stimule les défenses naturelles de la plante en activant ses propres mécanismes de protection.

◆ FONGISTATIQUE & BACTÉRIOSTATIQUE

Par effet de barrière et activation des défenses, VÉYÈR contribue à freiner le développement de certains bio-agresseurs fongiques et bactériens.

◆ LA MATIÈRE

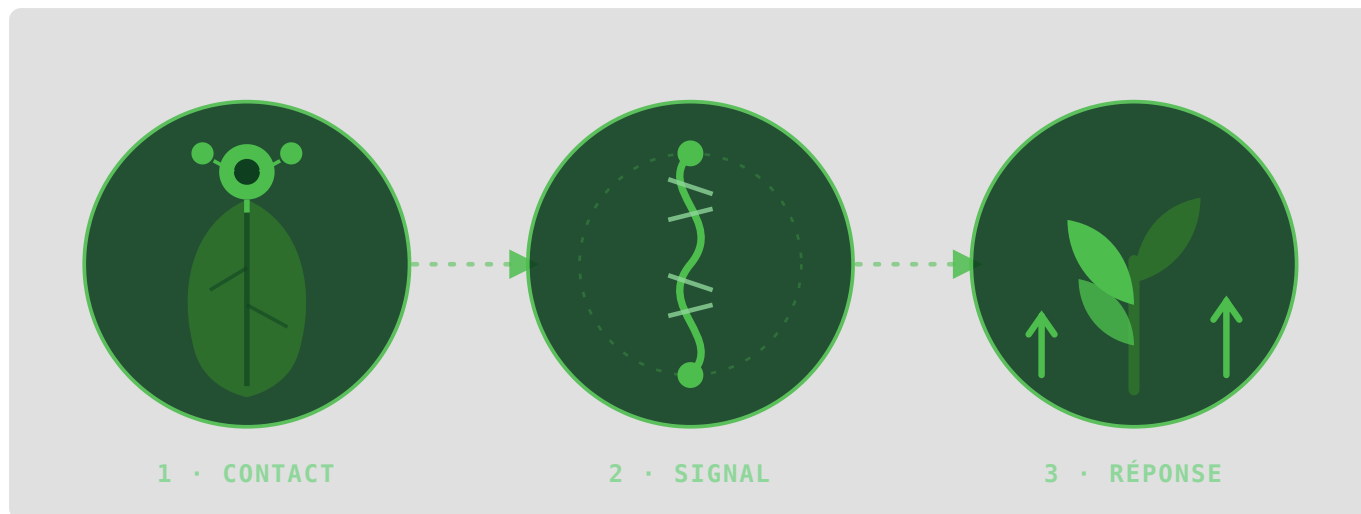
Une substance de base issue de la chitine

VÉYÈR est composé de chlorhydrate de chitosane, dérivé naturel de la chitine présente dans l'exosquelette des arthropodes. Une poudre 100 % hydrosoluble, au cahier des charges conçu pour la performance agricole.



◆ ACTION 1 • ÉLICITRICE

La plante active ses propres défenses

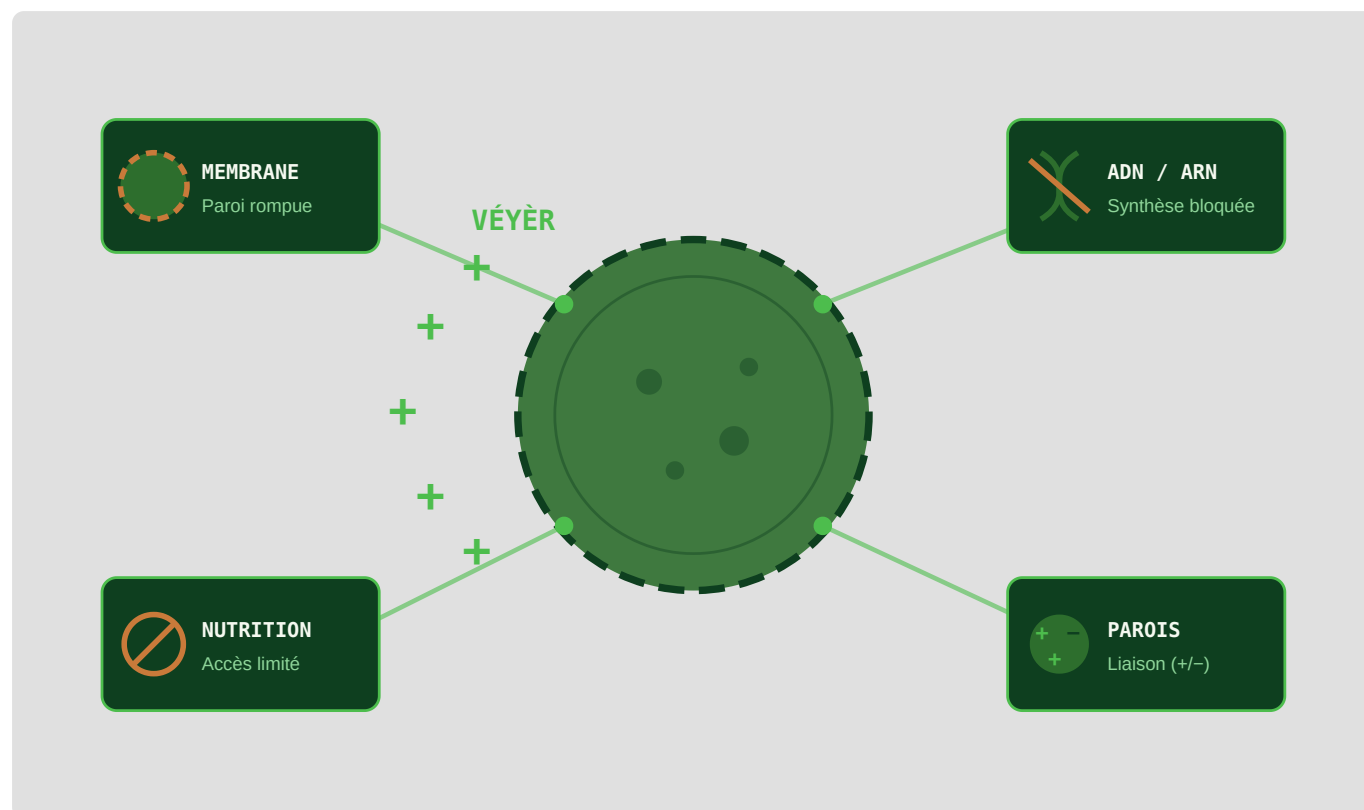


- 1 Reconnaissance**
 Le chitosane de VÉYÈR est reconnu par les récepteurs à la surface de la plante.
- 2 Transmission**
 Le signal est transmis à l'intérieur du végétal et active les systèmes de défense.
- 3 Réponse**
 Taux de chlorophylle, hormones de croissance et molécules du système immunitaire augmentent.

◆ ACTION 2 • FONGISTATIQUE

Le chitosane agit directement sur l'agent pathogène

Le chlorhydrate de chitosane est un polymère polycationique. Son effet fongistatique intervient à plusieurs niveaux sur les champignons pathogènes.



◆ **Dommages membranaires**

Perturbation de la membrane et de la paroi cellulaire du pathogène.

◆ **Inhibition ADN / ARN**

Blocage de la synthèse de l'ADN et de l'ARN messenger.

◆ **Limitation de la nutrition**

Restriction de l'accès du champignon aux nutriments.

◆ **Liaison aux parois**

Fixation sur les parois cellulaires chargées négativement.

◆ BIO-AGRESSEURS CIBLÉS

Ce que la recherche documente sur le chitosane

Activité rapportée dans la littérature scientifique. Ces travaux éclairent le raisonnement agronomique ; ils ne constituent pas une revendication d'efficacité curative.



Oïdium

Erysiphe, Podosphaera, Leveillula

Cucurbitacées, tomate, vigne

CONFIANCE ÉLEVÉE

Dose repère 1-2 g/L



Anthracnose

Colletotrichum spp.

Mangue, vanille, ananas, piment

CONFIANCE ÉLEVÉE

Dose repère 1-2,5 g/L



Pourriture grise

Botrytis cinerea

Fraise, tomate, vigne

CONFIANCE ÉLEVÉE

Dose repère 1-1,5 g/L



Cercosporiose jaune

Pseudocercospora musae

Bananier

À CONFIRMER AU CHAMP

Dose repère 0,5-1,5 g/L



Fusariose

Fusarium oxysporum

Tomate, concombre, banane

À CONFIRMER AU CHAMP

Dose repère 0,5-2 g/L



Maladies bactériennes

Ralstonia, Xanthomonas

Solanacées, agrumes

À CONFIRMER AU CHAMP

Dose repère 0,5-1 g/L

Mécanismes décrits : perturbation membranaire du pathogène, inhibition de la germination des spores, film protecteur de surface, activation des défenses de la plante. Source : synthèse BIOMYR (2026) sur 11 problèmes phytosanitaires, 40+ références publiées.

◆ LES ATOUTS

Ce que VÉYÈR apporte à l'itinéraire technique

◆ PURETÉ & TRAÇABILITÉ

Origine et fabrication maîtrisées de bout en bout, certificat d'analyse par lot.

◆ VIGUEUR VÉGÉTATIVE

Un effet favorable sur la vigueur, en complément de l'action de protection.

◆ LARGE SPECTRE, MULTICULTURE

Maraîchage, grandes cultures, arboriculture, ornementales.

◆ AB & CONVENTIONNEL

Compatible avec les deux conduites.

◆ BIOPOLYMÈRE BIODÉGRADABLE

Substance biocompatible, issue de la valorisation de biopolymères.

◆ POINT DE VIGILANCE

L'effet dépend de la dose

Comme tout intrant agronomique, VÉYÈR a une fenêtre d'efficacité. En sortir, dans un sens comme dans l'autre, cela vous coûte.

INSUFFISANTE

OPTIMALE

EXCESSIVE

■ DOSE INSUFFISANTE

Effet limité, sous le seuil d'action. Le passage est perdu.

■ DOSE OPTIMALE

Zone d'effet bénéfique recherchée, conforme aux doses indiquées.

■ DOSE EXCESSIVE

Risque d'effet toxique pour la plante. Ne jamais dépasser la dose maximale indiquée.

Ne compensez jamais une fenêtre d'application manquée en augmentant la dose.

◆ NOS ESSAIS

Suivis terrain à La Réunion



Essai tomate · La Réunion · 2026 — engrais soluble seul vs engrais soluble + VÉYÈR

Démonstration expérimentale de Véyèr sur la production de piment vert



Démonstration piment vert — parcelle conventionnelle vs parcelle VÉYÈR

TOMATE • 2026

SUIVI COMPARATIF

Parcelle sous engrais soluble seul comparée à une parcelle engrais soluble + VÉYÈR.

PIMENT VERT • 2026

DÉMONSTRATION EXPÉRIMENTALE

Parcelle de culture conventionnelle comparée à une parcelle de démonstration VÉYÈR.

FRAISE, BRINGELLE • 2026

SUIVIS COMPARATIFS

Parcelles avec et sans VÉYÈR conduites en parallèle chez plusieurs producteurs.

Protocoles et résultats détaillés sur biomyr.com > Ressources > Résultats d'essais.

◆ DOSES INDICATIVES

Repères par famille de culture

 **Plafond de sécurité : ne jamais dépasser 400 g/ha par passage, quelle que soit la culture.**

Choisissez votre culture



Solanacées



Brassicacées



Laitues



Cucurbitacées



Tubercules



Viticulture



Alliacées



**PPAM &
Ornementales**



**Fourragères &
Céréales**



Fruits · Post-récolte

◆ CATALOGUE PAR CULTURE

Solanacées

Tomate

BBCH 09-79

FENÊTRES CLÉS

Croissance végétative

Pré-floraison

Nouaison

Dose

0,3-1,0 g/L

Volume

300-400 L/ha

Passages

2-6 / cycle

Apport max/passage

≤ 400 g/ha

Piment / Poivron

BBCH 09-79

FENÊTRES CLÉS

Croissance végétative

Pré-floraison

Dose

0,3-1,0 g/L

Volume

300-400 L/ha

Passages

2-6 / cycle

Apport max/passage

≤ 400 g/ha

Fenêtre hebdomadaire courte possible si forte pression.

Aubergine

BBCH 09-79

FENÊTRES CLÉS

Croissance végétative

Pré-floraison

Nouaison

Dose

0,3-0,6 g/L

Volume

300-600 L/ha

Passages

2-6 / cycle

Apport max/passage

≤ 400 g/ha

◆ CATALOGUE PAR CULTURE



Brassicacées



Chou, chou-fleur, brocoli, pak-choï

BBCH 09-79

FENÊTRES CLÉS

Post-repiquage

Pré-bouton

Formation

Dose

0,25-0,8 g/L

Volume

300-500 L/ha

Passages

2-4 / cycle

Apport max/passage

≤ 400 g/ha

◆ CATALOGUE PAR CULTURE



Laitues



Laitue

BBCH 09-79

FENÊTRES CLÉS

Croissance végétative

Gestion du stress hydrique

Dose

0,25-0,8 g/L

Volume

300-500 L/ha

Passages

2-4 / cycle

Apport max/passage

≤ 400 g/ha

Fenêtre courte en cas de stress hydrique.

◆ CATALOGUE PAR CULTURE

Cucurbitacées

Concombre, courgette, melon

BBCH 09-79

FENÊTRES CLÉS

Croissance végétative

Floraison

Dose

0,25-0,8 g/L

Volume

300-500 L/ha

Passages

2-3 / cycle

Apport max/passage

≤ 400 g/ha

◆ CATALOGUE PAR CULTURE

 Tubercules
 Pomme de terre

BBCH 09-79

FENÊTRES CLÉS

Après plantation

Croissance végétative

Tubérisation

Dose

0,5-1,0 g/L

Volume

200-400 L/ha

Passages

≤ 8 / cycle

Apport max/passage

≤ 400 g/ha

 Patate douce

BBCH 09-79

FENÊTRES CLÉS

Début tiges

Début bulking

Dose

0,5-1,0 g/L

Volume

200-400 L/ha

Passages

≤ 8 / cycle

Apport max/passage

≤ 400 g/ha

 Manioc

BBCH 09-79

FENÊTRES CLÉS

Végétatif (1-2 MAP)

Début bulking (3-5 MAP)

Dose

0,5-1,0 g/L

Volume

200-400 L/ha

Passages

≤ 8 / cycle

Apport max/passage

≤ 400 g/ha

⚠ Cap spécifique : ne pas dépasser 0,25 g/L sur manioc.



Taro / Songe

BBCH 09-79

FENÊTRES CLÉS

3-5 feuilles

Pré-bulking cormes

Dose

0,5-1,0 g/L

Volume

200-400 L/ha

Passages

≤ 8 / cycle

Apport max/passage

≤ 400 g/ha



Betterave potagère

BBCH 09-79

FENÊTRES CLÉS

Végétatif (4-8 feuilles)

Grossissement racine (pré-récolte)

Dose

0,5-1,0 g/L

Volume

200-400 L/ha

Passages

≤ 8 / cycle

Apport max/passage

≤ 400 g/ha

◆ CATALOGUE PAR CULTURE



Viticulture



Vigne (Vitis vinifera)

BBCH débourrement → nouaison

FENÊTRES CLÉS

Débourrement

Pré-floraison

Floraison

Nouaison

Dose

0,5-1,0 g/L

Volume

200-600 L/ha

Passages

≤ 8 / cycle

Apport max/passage

≤ 400 g/ha

Arrêt avant véraison complète.

◆ CATALOGUE PAR CULTURE



Alliacées



Oignon

BBCH 09-79

FENÊTRES CLÉS

4-6 feuilles

Initiation bulbe

Grossissement

Dose

0,5-1,0 g/L

Volume

200-400 L/ha

Passages

≤ 8 / cycle

Apport max/passage

≤ 400 g/ha

Arrêt après « neck-fall ».



Ail

BBCH 09-79

FENÊTRES CLÉS

20-30 JAT

40-55 JAT

65-80 JAT

Dose

0,5-1,0 g/L

Volume

200-400 L/ha

Passages

≤ 8 / cycle

Apport max/passage

≤ 400 g/ha



Ciboule / Cive pays

BBCH 09-79

FENÊTRES CLÉS

3-5 feuilles

Pré-coupe (J-10 à J-14)

Dose

0,5-1,0 g/L

Volume

200-400 L/ha

Passages

≤ 8 / cycle

Apport max/passage

≤ 400 g/ha

◆ CATALOGUE PAR CULTURE



PPAM & Ornementales



Géranium rosat

BBCH 09-89

FENÊTRES CLÉS

Reprise post-taille

Pré-bouton

Dose

0,2-1,0 g/L

Volume

200-400 L/ha

Passages

≤ 8 / cycle

Apport max/passage

≤ 400 g/ha



Fleurs & ornementales

BBCH 09-89

FENÊTRES CLÉS

Reprise post-taille

Pré-bouton

Dose

0,2-1,0 g/L

Volume

200-400 L/ha

Passages

≤ 8 / cycle

Apport max/passage

≤ 400 g/ha

Cadre conservateur.

◆ CATALOGUE PAR CULTURE

Fourragères & Céréales

Fourragères / Prairies

BBCH 09-79

FENÊTRES CLÉS

Reprise après coupe

Installation

Dose
0,5-1,0 g/L

Volume
200-400 L/ha

Passages
≤ 8 / cycle

Apport max/passage
≤ 400 g/ha

Céréales / Oléagineux

BBCH 09-79

FENÊTRES CLÉS

Tallage

Montaison

Dernière feuille

Dose
0,5-1,0 g/L

Volume
200-400 L/ha

Passages
≤ 8 / cycle

Apport max/passage
≤ 400 g/ha

◆ CATALOGUE PAR CULTURE



Fruits • Post-récolte



Ananas

PROTOCOLE

Préparation du bouillon 0,5–2 g/L

Immersion 60 secondes maximum

Séchage à l'air libre

Dose

0,5–2,0 g/L

Applications

1 application

Immersion

Immersion 60 s max

Application post-récolte par immersion. Une seule application.

◆ CATALOGUE PAR CULTURE

Cultures en cours d'évaluation

CANNE À SUCRE — CHANTIER RÉGLEMENTAIRE

La canne ne figure pas dans les conditions d'emploi actuelles de la substance de base. Des travaux sont engagés avec la filière pour ouvrir cette ligne. Aucun usage sur canne tant que le cadre n'est pas établi.

LETCI, VANILLE — ESSAIS EN COURS

Fiches par culture publiées au fil des résultats.

◆ QUALITÉ & TRAÇABILITÉ

Haute pureté, contrôlée lot par lot

DDA > 85 %

Indice de désacétylation élevé, gage de charge et de solubilité optimales.

Pureté élevée

Substance de base approuvée — Règl. (UE) n° 563/2014 (chlorhydrate de chitosane).

Certificat par lot

Chaque lot est accompagné d'un certificat d'analyse.

Contrôles

Solubilité, humidité résiduelle et absence de métaux lourds vérifiées.

◆ MODE D'EMPLOI

Six règles à ne pas négliger

1

PH DE L'EAU

Viser 5,5 à 7,0. Au-delà de 8, la dissolution et l'efficacité chutent.

2

AGITATION

Bien agiter avant utilisation. Inutile d'agiter en continu pendant l'application.

3

BUSES

Cônes ou gouttelettes fines à moyennes. Mouiller sans ruisseler.

4

CRÉNEAU

Tôt le matin ou en fin d'après-midi. Éviter vent > 3 Beaufort et forte chaleur.

5

MÉTÉO

Compter 2 à 3 heures sans pluie après le passage.

6

JAR-TEST

Obligatoire avant tout mélange, en particulier cuivre, zinc, huiles et engrais concentrés.

◆ SÉCURITÉ

Manipulation et stockage

◆ CLASSIFICATION

Produit non classé dangereux au sens CLP. Les poussières peuvent irriter yeux, peau et voies respiratoires.

◆ EPI

Lunettes, gants nitrile, masque P2, vêtements de travail adaptés. Zone ventilée.

◆ STOCKAGE

Endroit sec, contenant hermétique, à l'abri de l'humidité et de la chaleur.

◆ DÉCHETS

Éliminer conformément aux réglementations et filières locales.

Produit pour les professionnels. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

◆ L'OFFRE BIOMYR

Quatre métiers au service de votre parcelle

VÉYÈR Substance de base à base de chitosane.

AGRONOMIE DIGITALE Suivi parcellaire digitalisé avec l'application Vélyer CIEL.

INGÉNIERIE & ÉTUDES Études techniques & financières, R&D.

BIOMYR ACADÉMIE Formations et transfert de compétences.

LA FILIÈRE BIOMYR DISTINGUÉE

Lauréat Innov'Alo 2025

Concours des plateformes de transfert technologique, avec la PFT EcoBiotek.

Vainqueur catégorie Start • Innovation Outre-Mer 8

Distinction décernée au projet Antomotech.

3^e prix Pépîte Territorial 2024

Concours entrepreneurial étudiant.

Distinctions récompensant la démarche d'innovation et d'ingénierie de BIOMYR, et non le produit VÉYÈR.

◆ PARLONS-EN

Nos équipes étudient votre parcelle et vos objectifs avant toute intervention.

[Prendre contact →](#)

[0692 57 52 25](tel:0692575225)

contact@biomyr.com

www.biomyr.com

7J Chemin Mont Rose · 97441 Sainte-Suzanne, La Réunion

SAS BIOMYR au capital de 1 000 € · SIRET 934 986 761 00013 · Innover. Développer. Collaborer.

FT-VEYER-2026-001 · v1.3 · FR